



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 23 décembre 2008
N° CERTA-2008-AVI-611

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans des produits Sophos

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-611>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-611
Titre	Vulnérabilité dans des produits Sophos
Date de la première version	23 décembre 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Sophos du 18 décembre 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

Tous les produits *Sophos* incluant une version du moteur de l'antivirus antérieure à 2.82.1.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans les produits *Sophos* permet d'exécuter du code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans le traitement des archives CAB par les produits *Sophos*. L'exploitation de cette vulnérabilité permet l'exécution de code arbitraire à distance.

Par défaut, le traitement des archives CAB n'est pas activé.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Sophos du 18 décembre 2008 :
<http://www.sophos.com/support/knowledgebase/article/50611.html>

Gestion détaillée du document

23 décembre 2008 version initiale.